



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 04/04/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2024

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
4477328	0165285			Zone Expedition : 03			5148003	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5148003 DU 04/04/2024 **								
FK-028-CK								
COMMENTAIRE R.A. : FK-028-CK								
NUMERO DE COMMANDE :								
I:FILTRE A HUILE AM	SOGL991	C03A08	1,00	4	15,96	50,00	7,98	7,98
I:FILTRE A AIR AM	SOGA1565	E03C07	1,00	4	34,09	50,00	17,04	17,04
I:FILTRE A GAZOLE AM	SOGC813	C03A02	1,00	4	52,06	50,00	26,03	26,03
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 51,05								
INFORMATION :								
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS								
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA								
RECEPTION DE VOS COLIS								
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe		Montants T.V.A.		Total T.T.C				
PI : 51,05		acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration						
MO : 0,00		(4) 20,000		61,27				
DIV : 0,00		51,05						
		10,22						

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 4477328 N° Client 0165285 N° Commande 5148003

Echéance le : 31/05/2024

04/04/2024

61,27



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à toute date au taux minimum prévu par la loi (égal à 3 pour 100, soit quarante euros) pour la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € est appliquée.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce.